

Bordeaux, le 9 novembre 2020

Communiqué de presse

Le Réseau CREPI crée « Annonces emploi » le premier site d'emploi où 100 % des candidats sont recommandés

Le Réseau CREPI (Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion) lance ce jour « Annonces emploi », espace dédié sur son site www.crepi.org de mise en relation d'employeurs et de candidats recommandés par les CREPI. « Annonces emploi » compte déjà 150 annonces d'emploi, 80 profils de candidats et 170 présentations d'entreprises.

Alors que la situation du marché du travail se dégrade fortement et que les chiffres du chômage grimpent à la hausse partout en France et dans une multitude de métiers, des entreprises ont encore du mal à recruter. Ce sont le plus souvent des entreprises locales, familiales, des TPE-PME, peu connues du grand public, dont les dirigeants sont parfois seuls pour prendre en charge le recrutement et ce dans un contexte économique incertain et contraint.

Plus que jamais, ces entreprises ont besoin d'être accompagnées et rassurées dans leurs recherches de candidats. Ce qu'elles cherchent ? Un profil adapté à leurs besoins, recommandé et disponible pour travailler.

Avec « Annonces emploi », les dirigeants sont accompagnés dans leur recrutement. Ils ont accès à un panel de candidats suivis par les CREPI. Plus encore, ils bénéficient d'une plus grande visibilité en tant que marque employeur : ils peuvent présenter leur entreprise sur une page dédiée et relayer leurs annonces d'emploi.

Plus que jamais, les personnes en recherche d'emploi ont, elles aussi, besoin d'être accompagnées pour valoriser leurs parcours, reprendre confiance et avoir le coup de pouce décisif que représente la recommandation de leur profil.

Avec « Annonces emploi », les candidats bénéficient d'une recommandation qui fait la différence. Ils sont suivis, participent à des actions initiées par le CREPI (visites d'entreprise, parrainage, coaching...) et élaborent leur profil candidat qui rend visible et valorise leur parcours sur le site www.crepi.org.

« *Le numérique permet de rendre visible cette majorité d'invisibles. Les TPE-PME représentent 49 % de l'emploi salarié en France¹. Notre ambition est de dynamiser l'emploi local en aidant les entreprises à trouver le bon profil. En face, nous avons des centaines de personnes disponibles et prêtes à travailler qui ont besoin d'un coup de pouce et de la recommandation de leur profil.* » indique Philippe Moulia, Président de la Fédération nationale des CREPI et chef d'entreprise bordelais.

¹ <https://solutions.lesechos.fr/compta-gestion/c/barometre-des-tpe-pme-dans-leconomie-francaise-en-2019-19385/>

A propos du Réseau CREPI

Le Réseau des Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) est un des grands réseaux nationaux dont l'objet est d'aider toute personne à trouver un emploi par le biais d'entreprises durablement engagées sur leurs territoires.

Chiffres clés :

- **16 CREPI** sur toute la France
- Un réseau de **2 400 entreprises**
- **6 500 personnes en recherche d'emploi** accompagnées chaque année
- **1 personne sur deux à l'emploi** après avoir participé à une action CREPI
- **70 salariés et 110 chefs d'entreprises** impliqués dans la gouvernance des clubs

A propos du CREPI Gironde

Le CREPI Gironde a été créé en 2008. Il intervient sur le département de la Gironde. Il est présidé par Frédéric Nau, Fondateur de Millésime Privé et par Philippe Moulia, Président d'honneur et Directeur d'Eiffage Construction Nord Aquitaine.

Contact presse

Florence Emanuelli, déléguée nationale

florence.emanuelli@crepi.org

06 69 24 27 03

Contact du CREPI

Clara Baldi

clara.baldi@crepi.org

06 44 32 32 39